

Fondation Compte Epargne Prévoyance
Cornèr Troisième pilier

Instructions pour compiler et envoyer la convention de prévoyance

Compiler les formulaire **électronique** ci-joint ([link](#)) en remplissant les champs soulignés selon l'exemple.



Imprimer et signer les deux exemplaires de la convention.
(1 exemplaire pour la Fondation, 1 exemplaire pour l'Affilié)



Authentifier le document d'identité auprès du service de la Poste



Vérifier que les signatures du document d'identité et de la convention de prévoyance soient reconnaissables et comparables.



Envoyer l'exemplaire pour la fondation de la Convention de prévoyance signé, joindre la copie du document authentifié, à l'adresse suivante:

Fondazione di Previdenza Cornèr Terzo Pilastro
Via Canova 16
6901 Lugano
Switzerland

Fondation de Prévoyance Cornèr Troisième Pilier
Via Canova 16
6901 Lugano
Switzerland

Convention de prévoyance

No. _____
Relation rempli par la banque

Demande on-line d'ouverture d'un compte de prévoyance lié auprès de la Fondation de Prévoyance Cornèr Troisième Pilier

Monsieur Madame (par la suite titulaire du compte prévoyance)

Prénom et nom					
Adresse du domicile		Lieu		NPA	
Date de naissance	Nationalité	Etat civil	Profession	No. AVS	

Je suis affilié/e à une caisse de pension (IIe pilier) oui non

Je souhaite que la Fondation ouvre à mon nom un compte de prévoyance lié
(Compte Epargne Prévoyance Cornèr Troisième Pilier)

Cotisations

Les versements peuvent être effectués par ordre permanent (Voir formulaire annexé) ou directement dans n'importe quel guichet de la Banque, en espèces ou par virement d'un autre compte, ou encore par virement sur le compte postal de la Banque. Si les versements sont effectués par virement sur le compte postal de la banque, le nom du titulaire du compte de prévoyance et le numéro du compte Epargne Prévoyance ouvert à son nom doivent être indiqués dans le bulletin de versement.

Envoyez-moi les Bulletins de versement, s.v.p.

Mise en place de la couverture de prévoyance liée

La Fondation s'engage à mettre en place, dans le cadre de l'art. 82 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et en faveur du titulaire du compte de prévoyance, la prestation de prévoyance liée demandée par le titulaire conformément aux dispositions prévues par le Statut et par le Règlement de la Fondation. Les avoirs de la prévoyance du titulaire sont déposés, en sa faveur, par la Fondation auprès de la Cornèr Banca SA, Lugano.

Le titulaire du compte de prévoyance confirme avoir pris connaissance et accepter que des investissements dans des placements collectifs de capital à titre complémentaire ou alternatif à l'épargne individuelle sur le compte Epargne Prévoyance, conformément au Règlement, ne seront possibles qu'à un deuxième temps. La disponibilité de ces placements sera immédiatement et opportunément communiquée aux titulaires des comptes de prévoyance.

Contenu de la convention

Le contenu de la convention résulte des indications ci-dessus et des dispositions prévues par le Règlement de la Fondation, qui font partie intégrante de la présente convention. En signant cette convention, le titulaire du compte de prévoyance confirme avoir pris connaissance du règlement de la Fondation de Prévoyance Cornèr Troisième pilier et le reconnaître comme étant absolument contraignant.

Des retraits anticipés pourront éventuellement se faire uniquement dans la mesure consentie par la loi.

Validité du contrat

La convention entre en vigueur, en général, lors de la signature par le titulaire du compte de prévoyance.

Lieu	Date	Signature du titulaire du compte de prévoyance
------	------	--

Imprimer

Esemplaire pour la Fondation

Fondation de Prévoyance Cornèr Troisième Pilier